

Dès le premier tour des élections du Conseil régional,  
le dimanche 21 mars 2004

**La Ligue des droits de l'Homme vous appelle  
à user de votre droit de vote pour faire  
barrage aux candidats de l'extrême droite.**

**Ces hommes et ces femmes sont dangereux !** Ils essaient de profiter de nos angoisses, de nos colères, des injustices grandissantes de notre société, de notre méfiance vis à vis de certains hommes politiques.

**Ces hommes et ces femmes vous mentent !** Leurs propositions menacent le développement de notre région, la justice sociale et nos libertés.

**Ces hommes et ces femmes sont incompetents !** Ils ont fait le malheur des villes où ils ont été élus.

**VOTEZ CONTRE le FN**

Contact :

**Ligue des droits de l'Homme**  
138 rue Marcadet  
75 018 PARIS

Tél. : 01.56.55.51.00.  
Fax : 01.42.55.51.21.  
www.ldh-france.org  
Mel : ldh@ldh-france.org



**Le vrai visage du FN**



**Aux régionales, on vote**

**VOTEZ**, parce que des villes comme Toulon et Vitrolles ont payé très cher d'avoir élu l'extrême droite. Négligeant les habitants, les mairies FN ont fait la preuve de leur incompétence et ont montré leur mépris pour l'éducation, les personnes en difficulté et la culture. Répression pour tous ceux qui ne n'acceptaient pas leur politique : brimades, licenciements... Et ce n'est pas différent à Orange ou à Marignane.

**VOTEZ**, parce que le Conseil Régional aura, avec la nouvelle décentralisation, un rôle encore plus important dans notre vie quotidienne : pendant six ans, il s'occupera de l'aménagement de notre région. Il intervient dans divers secteurs : développement économique, enseignement supérieur et recherche, équipements culturels, communication, organisation sanitaire, environnement et tourisme. Il définit ses priorités en matière de logement (notamment social). Chargé de la construction et du fonctionnement des lycées d'enseignement général et professionnel, il est aussi responsable des actions en matière d'apprentissage et de formation professionnelle continue. Il lutte ainsi contre le chômage. Ses priorités sont définies par vos élus.

**Et le FN ?**

**On vote contre !**

Parce que dans toutes les régions de France, le Front National vote contre le soutien à l'emploi, contre les crédits des lycées, contre le développement scientifique, artistique et culturel, contre l'aide sociale aux plus démunis ou contre la formation des jeunes.

La seule chose que les élus du Front National savent faire, c'est appeler à la haine et désigner les immigrés comme des boucs émissaires. Le reste ? Cela ne les intéresse pas. **Alors,**

**INFORMEZ-VOUS SUR LEURS PRISES DE POSITION**

## Développement régional

C'est manifestement le cadet de leur souci : subventionner les contrats de ville Pithiviers, Dadonville, Bondaroy, Phitiviers-le-Bel, Vierzon, Châteauroux ? Le FN est contre<sup>(1)</sup>. Les électeurs FN de ces villes ont bonne mine... Et ceux qui comptaient sur le soutien du FN pour les contrats région-ville pour St-Florent-sur-Cher, Chécy, Blois, et l'agglomération de Montargis n'ont que leurs yeux pour pleurer<sup>(2)</sup>. Même opposition pour les contrats de ville d'Orléans ou Dreux<sup>(3)</sup>. Le contrat de plan pour la région Languedoc-Roussillon, ils sont contre. Ont-ils quelque chose à proposer ? Oui... en Pays-de-Loire, ils proposent de supprimer le fonds régional de développement et d'aide humanitaire<sup>(4)</sup>. Ça c'est de la gestion... Ils refusent aussi des crédits à la politique de la ville<sup>(5)</sup>. L'idée même d'une politique de la ville est manifestement une de leur bête noire puisque en Aquitaine, ils votent 11 fois contre ces projets.

©Brouck



## Soutien à l'emploi

La région Centre a proposé un certain nombre de dispositifs pour l'emploi : subventions pour des stages de formation professionnelle continue, subventions dans le cadre du fonds régional pour l'emploi : à chaque fois les élus du FN et du MNR ont refusé de soutenir ces projets<sup>(6)</sup>. En Ile-de-France, l'extrême droite propose tout simplement de supprimer les crédits de développement économique<sup>(7)</sup>. En Aquitaine, c'est l'acharnement contre les projets « jeunesse-solidarité » : le FN vote contre à dix reprises. Dans la région Centre, le FN est contre les propositions de subventions de fonctionnement pour des stages « livret emploi formation ». Sur une subvention à l'ANPE pour une campagne sur l'insertion professionnelle des jeunes, le MNR vote contre. Sur des subventions pour les accords cadres pour la promotion

des emplois jeunes, le FN et le MNR votent contre. Sur des subventions emplois jeunes, le FN s'abstient et le MNR vote contre<sup>(8)</sup>. En Auvergne, c'est le dispositif emploi-jeunes qui se heurte à l'opposition de l'extrême droite.

## Enseignement

L'extrême droite pleurniche sur le soi-disant recul du niveau scolaire, mais elle refuse les dotations de fonctionnement pour les lycées en Midi-Pyrénées. Elle s'oppose aux crédits de fonctionnement des lycées dans la région Centre, elle refuse une subvention pour l'équipement pédagogique de l'école supérieure des beaux-arts de Tours.

En Pays-de-Loire, elle s'oppose aux crédits d'aide aux étudiants étrangers<sup>(9)</sup>. Le FN est également hostile à toute aide à la mobilité internationale des étudiants<sup>(10)</sup>. En Ile-de-France, le FN propose de réduire le budget des constructions et équipements scolaires<sup>(11)</sup>. En Aquitaine, il vote contre les programmes de voyages et échanges scolaires<sup>(12)</sup>. Et le MNR n'est pas en reste puisqu'il voudrait diminuer les crédits pour les établissements scolaires franciliens<sup>(13)</sup>.

## Action sociale

Pour l'extrême droite, c'est plutôt de l'inaction sociale : une subvention à la ville de Montlouis pour une opération « un été pour tous » destinée aux jeunes qui ne partent pas en vacances, pour leur faire découvrir et pratiquer les nouvelles technologies de l'information et de la communication, la musique, la danse, le cinéma et les jeux de stratégie ? Vous n'y pensez pas. Ils sont contre. Même le financement d'équipements sportifs dans la ré-

gion, n'a pas leur soutien<sup>(14)</sup>. Bien sûr, la santé ou la situation des femmes ne les préoccupent pas plus : en Aquitaine, ils votent contre le projet «mouvement français pour le planning familial»<sup>(15)</sup>. Ils s'opposent aussi au soutien à SIDA info services<sup>(16)</sup>. De même en Ile-de-France, ils veulent supprimer 4,5 MF de subvention au centre régional d'information et de prévention du SIDA (CRIPS)<sup>(17)</sup>. Même le financement de la prévention contre le SIDA en milieu scolaire ne leur paraît pas digne d'intérêt<sup>(18)</sup>.

## Sérieux

En Limousin, c'est peu de participation aux travaux du Conseil régional. En Languedoc-Roussillon, les « frères ennemis » Martinez du FN (Jean-Claude Martinez) et du MNR (Serge Martinez) sont absents plus de 7 fois sur 10 aux réunions de la Commission permanente. En Midi-Pyrénées, Bernard Anthony (alias Romain Marie) est absent des 3 commissions dont il est théoriquement membre. Et puis est-ce bien sérieux qu'en Ile-de-France, le FN s'oppose au plan régional pour la qualité de l'air ?<sup>(19)</sup>

## Recherche scientifique

La science n'est pas mieux traitée : en Aquitaine, le FN s'oppose au projet d'enseignement supérieur *Socrates*<sup>(20)</sup>. Dans la région Centre, l'extrême droite ne juge pas bon de soutenir les bourses de recherches doctorales<sup>(21)</sup>, ni d'approuver un financement de 30 KF pour un colloque scientifique sur « l'eau et la vie »<sup>(22)</sup>, ni même de soutenir l'équipement du centre hospitalier régional et universitaire de Tours en IRM<sup>(23)</sup>. En Aquitaine, elle s'oppose globalement aux programmes de coopération internationale<sup>(24)</sup>.

## Culture

Manifestement quand les élus d'extrême droite entendent le mot « culture », ils sortent leur bulle-

tin « non » : en Midi-Pyrénées, l'opposition aux projets culturels est presque mécanique. Et ailleurs, c'est du même ordre : l'aide au financement des saisons culturelles de Vierzon et Vendôme ? Le FN est contre. L'aide financière à des chantiers de bénévoles pour la conservation d'édifices culturels dans la région Centre ? Ça n'intéresse pas le MNR.



©Brouck

Organiser des manifestations culturelles à destination du jeune public ? Le FN et le MNR sont contre. Une aide pour les présélections du printemps de Bourges ? Là encore, ils sont contre. Même le festival de piano d'Orléans, ne leur paraît pas digne d'intérêt. Ils ne sont même pas favorables à une aide au centre régional du livre<sup>(25)</sup>. Ils s'opposent aux projets culturels (musique, production audiovisuelle) en Aquitaine<sup>(26)</sup>. Et dans cette région là encore, ils refusent le soutien à l'édition régionale<sup>(27)</sup>.

## Art

Dégénéré, forcément dégénéré... Ce sont en particulier les fonds régionaux d'art contemporain qui sont l'objet de toutes leurs diatribes et de leur opposition notamment en région Centre<sup>(28)</sup>, ou en Languedoc-Roussillon ou en Pays-de-Loire<sup>(29)</sup>. Ou en Aquitaine<sup>(30)</sup>. Mais c'est aussi dans cette région, le refus de soutien au spectacle vivant et aux manifestations cinématographiques<sup>(31)</sup> ou la dénonciation du soutien au festival des lycéens<sup>(32)</sup>.

## MAINTENANT, VOUS ÊTES AU COURANT

Les références :

(1) CO du 9 octobre 1998  
(2) CP du 11 juin 1999  
(3) CP du 11 juin 1999  
(4) CR du 13-14 décembre 2001

(5) Amendement N°61 du 17/04/98  
(6) cf les comptes-rendus de commission permanente des 9/10/1998, 9/07/1999 et 11/02/2000  
(7) séance budgétaire 1999 - amendement N°035

(8) Cf les comptes-rendus de commission permanente des 9/07/1999, 11/06/1999 et 11/02/2000  
(9) compte-rendu du 1er février 2001  
(10) compte-rendu de la CP du 11 février 2000

(11) amendement N°018 du 17/04/98  
(12) CP du 5 novembre 2002  
(13) amendement N°066 du 14/03/00  
(14) CP du 9 juillet 1999  
(15) CP du 16 avril 2002  
(16) CP du 29 septembre 2003

(17) séance budgétaire 1999, amendement N°041  
(18) amendement N°071 du 17/04/98  
(19) amendement N°00004 du 04/05/00  
(20) CP du 15 juillet 2002  
(21) CP du 9 juillet 1999

(22) ibidem  
(23) CP du 11 février 2000  
(24) CP du 23 janvier 2003  
(25) Cf les comptes-rendus de commission permanente des 9/10/1998, 11/06/1999, 11/02/2000

(26) CP du 17 juin 2002  
(27) CP du 7 juillet 2003  
(28) par exemple CR de la CP du 9 juillet 1999  
(29) CR des 9-10 janvier 2003  
(30) CP du 17 juin 2002

(31) CP du 17 mars 2003  
(32) CP du 14 avril 2003